NOTE DE PERSPECTIVE POLITIQUE

DISPOSITIF EN PARTENARIAT «AGROFORESTERIE»

Cette note de perspective a été produite dans le cadre de l'expertise proposée par L'Agence Française de Développement (AFD) en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) sur l'impact socio-économique des effets de la COVID 19 sur les stratégies paysannes et l'adaptation des filières agricoles et alimentaires au Cameroun en Janvier 2021.

Novembre 2021

Régulation de la crise sanitaire Covid et conséquences socioéconomiques sur les systèmes agricoles et alimentaires africains

Syndhia MATHE, Ludovic TEMPLE, Sandrine DURY, Precillia TATA NGOME, Anne-Sixtine VIALLE-GUERIN, Charles YEM BAMO, Jean MEDJIENGOUE, Tobie ONDOA MANGA

Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui s'est étendue à l'Afrique en mars 2020, des mesures ont été prises dans l'urgence dans la plupart des pays du continent s'appliquant à la restriction des échanges et des déplacements, la fermeture des frontières et des lieux publics (y compris certains marchés alimentaires), ces mesures ont eu des conséquences sur les systèmes agricoles et alimentaires qui se sont révélées dans différents contextes (Dury* et al*, 2020 ; Dugué* et al*, 2020 ; Bitsoumanou et Temple, 2021).

Au Cameroun, pays concerné par cette étude de cas, les principales mesures pour endiguer la propagation du virus ont été prises dès le 18 mars 2020, puis ont été assouplies à partir du 30 avril 2020. Plus d'un an après le début de la pandémie et de la mise en œuvre de ces mesures sanitaires, nous proposons de caractériser leurs conséquences sur les acteurs économiques des filières agricoles, ainsi que sur la sécurité alimentaire des ménages agricoles. Ces éléments sont proposés en référence aux politiques publiques en place, afin d'anticiper et permettre de réduire les effets de futures crises sanitaires similaires. La démarche proposée mobilise une approche méthodologique qualitative et se focalise sur les filières manioc, maïs, tomate et cacao, représentatives des productions prioritaires pour la sécurité alimentaire et le développement agricole au Cameroun (Cf. Encadré 1).

ENCADRÉ 1

Cadre méthodologique

L'Agence Française de Développement (AFD), le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le CIRAD ont réalisé une étude sur l'impact socio-économique de la crise sanitaire liée à la COVID 19 sur les filières agricoles et alimentaires au Cameroun. Il s'agit d'une étude qualitative menée par entretiens de groupe ou en individuels (en présentiel ou à distance) auprès de 250 acteurs de quatre filières témoins : manioc, maïs, tomate et cacao, représentatives des grandes productions prioritaires de la sécurité alimentaire et du développement agricole au Cameroun (racines et tubercules, céréales, fruits et légumes, productions d'exportation). Ces entretiens ont été menés entre janvier et avril 2021 auprès (1) des représentants des services publics et des programmes venant en appui aux filières et au développement agricole et rural et (2) des acteurs économiques. Le territoire d'investigation est l'axe Yaoundé-Dschang incluant les territoires de Bokito, Makénéné, Bangangté et Foumbot, où nous avons mené des entretiens avec les agriculteurs, les ménages agricoles, les coopératives, certains acteurs de l'amont des filières (commerçant d'intrants au détail, collecteurs et vendeurs de produits agricoles, transporteurs) et de l'encadrement agricole (délégués départementaux) (Photo 1 et 2). Des enquêtes ont également été réalisées à Douala et Yaoundé auprès des exportateurs (cacao), des grossistes négociants de produits vivriers, des acteurs institutionnels et des entreprises de l'aval des filières (distribution, transformation). Un atelier de restitution en ligne a été organisé le 03 juin 2021 avec l'ensemble des organisations enquêtées et en présence de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural. Cet atelier a validé les résultats incluant les recommandations (Mathé *et al*, 2021).

Des effets socioéconomiques principalement liés aux mesures de restriction prises pour stopper la pandémie

UNE RÉDUCTION DE L'APPUI AUX FILIÈRES

Avec la crise sanitaire et les mesures qui ont été prises pour enrayer la propagation du virus de la Covid-19, les activités d'appui, de conseil technique, de formation agricole, et d'appui technique dans les filières étudiées

Photo 1. Enquête au champ avec un producteur pluriactif, Foumbot, Février 2021. Crédit photo : Syndhia Mathé.

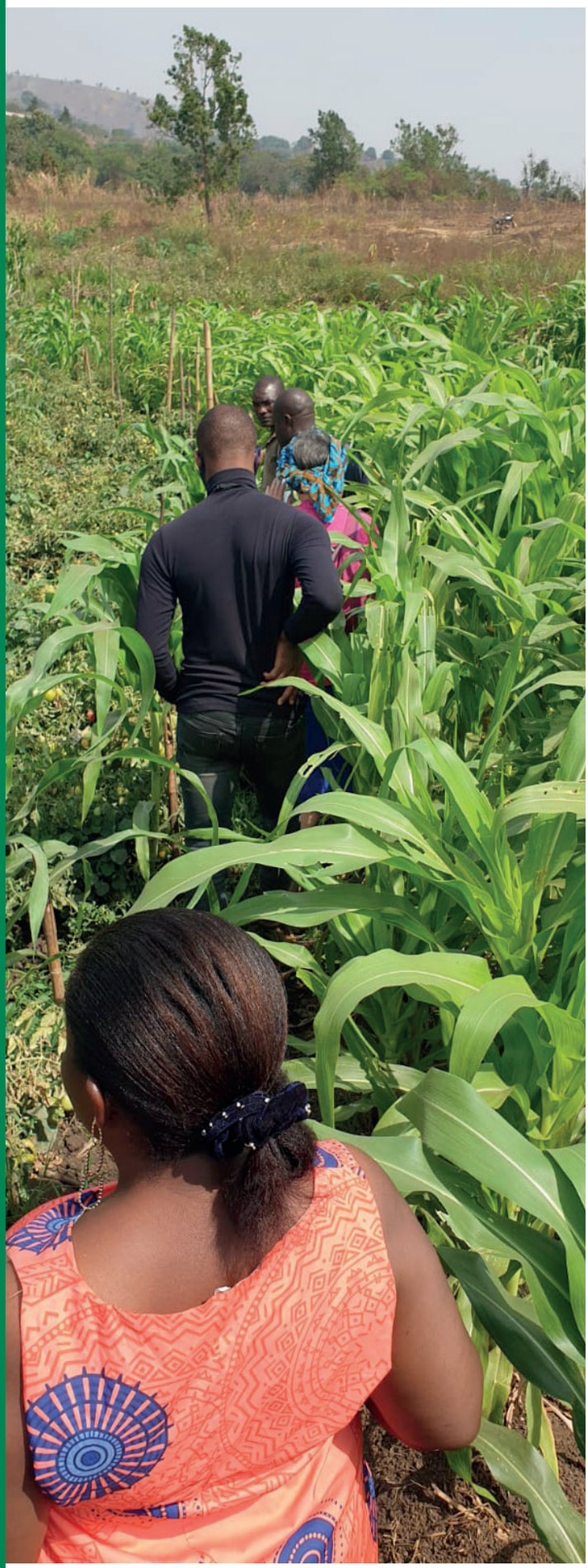

ont été réduites. En premier lieu en 2020, il y a eu une réduction de la production et distribution des semences améliorées de tomate, de maïs, de manioc, des plants de cacaoyer et de plantain, consécutive à la réalisation partielle des achats programmés par les projets du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). Il s'agit par exemple du Projet d'Appui au Développement des Racines et Tubercules, du Projet d'appui au développement du Cacao, du Projet National d'Amélioration de la Production des Cultures Maraichères…. Cette situation a mis en difficulté de nombreux pépiniéristes qui avaient investi dans la production de semences. Deuxièmement, du fait de la limitation des déplacements sur sites, les agriculteurs ont également souffert d'une forte réduction des appuis techniques, fournis en temps normal par ces différents projets.

>> Une baisse des recettes de l'État du fait de la baisse des recettes pétrolières

La réduction de l'appui aux filières est également liée à des coupes budgétaires opérées sur les projets et programmes financés sur les ressources publiques, du fait de la baisse des recettes de l'Etat. En effet, avec la baisse des recettes pétrolières entrainée par la chute du cours du pétrole en 2020, elle-même liée à la «crise Covid» mondiale, L'Etat Camerounais a dû revoir à la baisse ses prévisions budgétaires en réduisant le soutien financier des organisations et projets publics dédiés à l'appui aux filières agricoles. Dans le cas des projets de type C2D, la suspension de la dette en octobre 2020 a arrêté temporairement le financement des projets liés au remboursement de la dette (ex : Programme de Consolidation et de Pérennisation du dispositif d'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (PCP-AFOP)).

UNE RÉDUCTION DES OPPORTUNITÉS DE COMMERCIALISATION ET DES PERTES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Nos investigations ont permis d'observer que durant la première vague de la Covid-19 (mars - juin 2020), les agriculteurs familiaux et les entreprises agricoles et agro-alimentaires rencontrées ont souffert **d'une réduction des opportunités de commercialisation** pour plusieurs raisons :

- La fermeture des frontières des Etats de la sous-région (Guinée équatoriale, Gabon, Nigéria, Tchad, RCA), s'est traduite de facto par une forte baisse de la demande de ces pays sur les marchés camerounais, notamment pour les produits hautement périssables tels que la tomate ;
- L'augmentation des coûts de transport des marchandises résultant des mesures de restriction et de distanciation lors des déplacements interurbains et des mesures de distanciation dans les véhicules ou aux problèmes de coordination logistique dans les ports ;

Photo 2. Focus groupe avec les producteurs de cacao, Bokito, Février 2021. Crédit photo : Precillia Tata Ngomé.

• La baisse de la demande de certains produits associés aux restrictions mises en place dans la restauration et à la consommation hors domicile (tels que poulet, miondo et batons de manioc[1]…), en raison de la fermeture des débits de boissons, gargotes, restaurants, ainsi que la limitation des réunions publiques (funérailles, réunions de tontines, …) ;

• La mévente des fruits (orange, avocat, safou) issus des cacaoyères associées aux plants fruitiers, suite à la restriction des déplacements. Les recettes de ces ventes contribuent en temps normal à financer l'acquisition des intrants agricoles des cacaoculteurs.

De manière générale, le ralentissement économique a eu un impact sur les revenus des ménages surtout les plus précaires, l'offre d'emplois et a réduit en conséquence le pouvoir d'achat des ménages pour les produits alimentaires transformés les plus coûteux, tels que la viande, le poisson frais et les huiles raffinées, au bénéfice des produits disponibles « au champ » (e.g. manioc).

DES IMPACTS DIFFÉRENCIÉS SELON LA NATURE DES PRODUCTIONS

Les filières agricoles qui ont été les plus affectées par des réductions d'opportunités et la baisse des revenus sont celles liées aux produits frais à ce jour non transformables et non stockables du fait du manque d'infrastructure dédiée à cette fonction, dont la tomate, mais également tous les produits maraîchers, de même que les produits laitiers. La production de tomate au premier cycle cultural de 2020 a été particulièrement abondante selon certains producteurs et acteurs de l'encadrement de la filière (Photo 3). Cependant, durant la crise sanitaire, l'effondrement de la demande a entrainé d'une part des pertes financières très élevées chez les producteurs déjà fortement endettés par l'achat à crédits d'intrants et de matériels et a, d'autre part, détérioré leur capacité de remboursement (Mathé *et al.*,2021 ; MINADER, 2020). Certains producteurs ont diversifié leur production de tomates en associant du maïs, des légumes ou d'autres produits maraichers (poivrons, piments, …) (photo 4 et 5). D'autres ont abandonné leur production de tomates au champ à cause des méventes et des coûts élevés de la récolte (Photo 6). Récolter les tomates coutant plus cher que ce qu'elles pouvaient rapporter à la vente. En effet, les cageots de tomates de 25Kg ont été vendus à 1500FCFA l'unité sur les marchés en mars 2020 alors que leur coût de production est de 2250FCFA.

La limitation des voyages interurbains a affectée la vente de manioc frais, ce qui a conduit de nombreuses productrices à accroitre leur activité de transformation de manioc en bâtons de manioc, tapioca ou farine pour la vente (Photos 7 et 8). La production de denrées non périssables (maïs, cacao…) a été moins affectée que celle des denrées périssables comme les produits maraichers (ou l'élevage de volaille et la production laitière). Toutefois, certains producteurs de denrées non périssables, ont dû renoncer aux traitements phytosanitaires, à cause des ressources limitées. Des renoncements qui pourraient bien avoir des répercussions négatives sur la production en 2021.

UNE RÉSILIENCE DES PRODUCTEURS ET LEUR MÉNAGE LIÉ À LA DIVERSITÉ DE LEURS ACTIVITÉS

Néanmoins grâce à la diversité des activités (agricoles et non agricoles) et à la diversité des productions (cacao, arbres fruitiers, maraichage, élevage, manioc, maïs, patate douce …), les ménages et les exploitations ont un système de vie relativement résilient

1. Le miondo et les bâtons de manioc sont des produits dérivés du manioc qui accompagnent les plats au Cameroun tel que le poisson braisé ou encore le Ndolé.

vis-à-vis des risques. La crise de la Covid n'a pas entrainé la faillite totale de la plupart des exploitations et des ménages, que ce soit chez ceux dont l'activité principale est l'agriculture mais également ceux qui sont principalement commerçants et transporteurs. Parmi les ménages agricoles bénéficiant d'un accès relativement aisé au foncier, la principale stratégie a souvent consisté dans le passé à se tourner vers l'agriculture vivrière comme solution de repli et de survie en période délicate.

Dans la plupart des exploitations familiales, une partie des produits est destinée à la vente. Elles ont donc connu une diminution de leur revenu agricole durant l'année 2020 du fait des méventes. Par ailleurs, certains agriculteurs et commerçants ont connu des pertes liées à des évènements malheureux courants dans les campagnes : le vol de leur cheptel, la maladie d'un membre du ménage, l'attaque des cultures par les chenilles légionnaires, la mort des porcs due à la peste porcine, ou encore le cambriolage de leur commerce. La crise sanitaire est donc venue s'ajouter à ces risques habituels pour les ménages. Ces derniers ont diminué leurs dépenses autant que possible : tous les postes non prioritaires ont été réduits (habillement, chaussures…), la participation à des évènements coûteux a été limitée (funérailles, mariages…), le budget des fêtes a très fortement diminué. La plupart des ménages ont réduit les achats de produits alimentaires onéreux (viande, poisson frais, huile raffinée). **Aussi, la fragilisation économique des ménages agricoles et la baisse de leurs revenus monétaires peuvent, si la crise sanitaire se prolonge, se traduire à terme par une diminution de la qualité nutritionnelle de l'alimentation avec notamment la réduction durable et importante de la consommation de produits animaux, qui est déjà très faible comparée aux moyennes internationales.**

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES

Par ailleurs, l'ensemble du **secteur des PMEA (petites et moyennes entreprises de production agricole), coopératives, Groupement d'Initiative Commune (GIC) impliqués dans des activités agro-artisanales...** et pour qui les exportations constituaient une source importante d'activités, a aussi été touché. Ces trois catégories d'acteurs se sont pour la plupart adaptées en **réduisant d'abord le recours à la main d'œuvre occasionnelle et dans certains cas plus rares la main d'œuvre permanente**, souvent jeune et peu diplômée. La crise de la Covid-19 s'est donc accompagnée d'une réduction des opportunités d'emplois, ce qui se traduit par une augmentation de la vulnérabilité sociale pour les populations dépendant de ce secteur d'activité et pour les nombreux jeunes en recherche d'emploi.

Photo 3. Récolte et emballage des tomates en cageots, Foumbot, Février 2021. Crédit photo : Sandrine Dury.

Photo 4. Association de la culture de tomates aux légumes, Foumbot, Février 2021. Crédit photo : Precillia Tata Ngomé.

Photo 5. Association tomates-maïs, Foumbot, Février 2021. Crédit photo : Syndhia Mathé.

DES ADAPTATIONS EN RÉACTION À LA CRISE

Les acteurs des filières étudiées ont mis en œuvre **des mesures d'adaptation ponctuelles en réaction** à la crise. Cependant très peu ont mis en place des stratégies durables et spécifiques dans le but de parer à des futures crises similaires. Cette « adaptation réactive » s'est focalisée sur quatre principaux domaine d'actions :

- En premier lieu, l'augmentation de l'endettement auprès du système de crédit et d'épargne non officiel des tontines dans un contexte de très faible accès au secteur bancaire pour les acteurs et entreprises du secteur agricole et alimentaire, du fait de l'insuffisance de garanties bancaires ;
- En deuxième lieu, le ralentissement de l'activité dans le secteur agro-alimentaire des PME et PMI (10 à 50% selon les filières), massivement pourvoyeur d'emplois particulièrement pour les femmes et les jeunes, entraînant des licenciements économiques chez ces populations le plus souvent déjà en situation de précarité ;
- Le ralentissement des investissements productifs dans l'acquisition de nouveaux équipements, la réalisation de nouvelles plantations ou leur renouvellement (cacao) et la mise en culture de nouvelles superficies ;
- Le recours aux technologies du numérique tel que la systématisation des réunions en ligne entre les acteurs des différents services publics, mais aussi entre les administrations et les acteurs économiques incluant les organisations de producteurs impliquées dans les projets et entre les acteurs économiques des filières étudiées.

DES DONNÉES STATISTIQUES PARFOIS EN CONTRADICTION AVEC LES PERCEPTIONS DES ACTEURS

L'analyse et la compilation des données issues des bases de données statistiques nationales de l'Institut National de la Statistique (INS) et des enquêtes COVID du Programme de consolidation et de pérennisation du dispositif de conseil technico-économique aux exploitations familiales agricoles (PCP-ACEFA) permettent de solidifier les résultats des entretiens auprès des acteurs des filières. Néanmoins dans deux cas, les données statistiques n'ont pas confirmé les dire des acteurs. Les fluctuations de prix mensuels collectés par l'INS au niveau des marchés de détail urbains sont relativement faibles alors que la majorité des acteurs des filières interrogés les perçoivent élevées. Ce paradoxe s'explique en partie par l'effet de compensation sur les marchés urbains en cas de rupture, résultant de la diversité des zones d'approvisionnement et/ou des importations des produits substituables.

Photo 6. Champ de tomates abandonné, Foumbot, Février 2021. Crédit photo : Precillia Tata Ngomé.

Photo 7. Fermentation artisanale du manioc, Bangangté, Mars 2021
Crédit photo : Syndhia Mathé.

En ce qui concerne les informations sur les volumes d'exportations (manioc, tomate, maïs), les données mobilisables au niveau de l'INS (provenant du service des douanes) indiquent des volumes qui sous-estiment très probablement la réalité des flux commerciaux. Il est donc difficile d'évaluer pour les filières concernées, le coût de la fermeture des frontières, une partie des flux étant en « invisibilité » statistique.

Conclusions et recommandations

Dans le contexte du Cameroun, nous proposons de structurer des recommandations en différenciant celles utiles à l'élaboration d'une stratégie de « réponse rapide », s'inscrivant dans une logique de court terme afin de renforcer les capacités d'adaptation en cours face à une crise sanitaire qui n'est pas terminée ; et celles documentées par la situation de crise actuelle mais qui sont susceptibles à moyen et long terme de renforcer la résilience des systèmes alimentaires à de nouvelles crises aux effets potentiellement similaires (crises sanitaires, climatiques, économiques, politiques…). Ces recommandations impliquent potentiellement plusieurs Ministères dont principalement : Ministère de l'agriculture et du développement rural, Ministère du commerce, Ministère des finances incluant la Direction Générale des douanes, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ainsi que les Services du Premier Ministre.

DES RECOMMANDATIONS SUR LE COURT TERME POUR ATTÉNUER LES EFFETS DE LA CRISE ACTUELLE

• **Protéger en priorité les marchés nationaux et régionaux des produits alimentaires et en particulier des produits périssables,** en préservant les corridors de circulation des denrées alimentaires sur le territoire national et de la sous-région CEMAC et en adaptant les infrastructures de marché.

• **Rétablir et maintenir en priorité les budgets dédiés à la politique agricole et alimentaire**

> Reprendre les activités de formation et de conseil aux producteurs et aux transformateurs en intégrant dans ces formations des conseils ciblés sur la nature des stratégies à mettre en œuvre pour **être résilient en cas de futures crises d'ampleurs similaires,** notamment sur la transformation et le stockage des denrées périssables telles que la tomate et le manioc.

> Relance des actions de mise à disposition de semences et de plants de qualité pour approvisionner en priorité les groupements de producteurs et coopératives les plus en difficulté au regard de leur endettement

• Accroitre l'accès à des **dispositifs de financement en milieu rural pour les organisations collectives de producteurs** (Coopératives, GIC) mais aussi pour les PMEA focalisées sur les activités de transformation et commercialisation des productions vivrières, en relation avec les activités du Projet d'Appui au Développement de la Microfinance Rurale.

DES RECOMMANDATIONS À MOYEN/LONG TERME POUR RENFORCER LES CAPACITÉS DE RÉSILIENCE À DE NOUVELLES CRISES

• Soutenir l'entrepreneuriat innovant dans la **transformation et le stockage des produits alimentaires** afin de diminuer les pertes physiques et économiques.

• Soutenir l'intégration territoriale des systèmes productifs par bassin de production en diminuant progressivement les dépendances structurelles aux importations de ressources (intrants, équipements…) qui créent des vulnérabilités en cas de chocs (fermetures des frontières, pénurie et hausse des prix sur le marché mondial) et en mettant en œuvre des stratégies de simplification de la création d'entreprises locales de production d'intrants. De façon complémentaire et afin d'accroitre les revenus des agriculteurs il conviendra de favoriser les ventes de produits et achats d'intrants groupés.

• Améliorer la fiabilité des **informations statistiques du secteur agricole et alimentaire, assurer la mise à disposition des informations contenues dans le recensement agricole, nécessaires à une transparence des informations statistiques et à l'atteinte des objectifs fixés par les politiques agricoles ; rendre fiables les statistiques d'enregistrement des flux d'importations et exportations** en particulier afin de pouvoir apprécier plus justement l'impact des futures crises sur l'ensemble du secteur agricole et alimentaire dans le cadre régional. Cela permettrait de mieux connaitre et reconnaitre les acteurs centraux des filières, et des programmes ciblés sur leurs besoins d'informations spécifiques. ■

Photo 8. Transformation du manioc en bâton de manioc et en tapioca, Bangangté, Mars 2021.Crédit photo : Syndhia Mathé.

Photo 9. Champ de tomates, Foumbot, Février 2021. Crédit photo : Syndhia Mathé.

LISTE DES ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
C2D	Contrat de désendettement et de développement
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
GIC	Groupement d'Initiative Commune
INS	Institut National de la Statistique
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
PCP-ACEFA	Programme de Consolidation et de Pérennisation du dispositif de conseil technico-économique aux exploitations familiales agricoles
PCP-AFOP	Programme de consolidation et de pérennisation du dispositif d'appui à la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches
PMEA	Petite Moyenne Entreprise Agricole

Comité de rédaction

Syndhia MATHE, Cirad, UMR Innovation, CSIR-STEPRI
Ludovic TEMPLE, Cirad, UMR Innovation
Sandrine DURY, Cirad, Dir ES
Precillia TATA NGOME, IRAD
Anne-Sixtine VIALLE-GUERIN, AFD
Charles YEM BAMO, MINADER
Jean MEDJIENGOUE, MINADER
Tobie ONDOA MANGA, MINADER

Comité scientifique de relecture

Arlène ALPHA, Cirad, UMR Moisa
Patrick DUGUE, Cirad, UMR Innovation
Eric FOFIRI, Ministère de l'environnement Camerounais
Eric VALL, Cirad, UMR SELMET.

Références

Bitsoumanou Nkounkou J, Temple L. 2021. Résilience du secteur alimentaire face à la crise Covid-19 et perspectives pour les politiques agricoles en République du Congo. *Cahiers Agricultures.* 30, 39.

Dugué, P., Kohio, E. N., & Tiemtoré, J. (2021). L'agriculture burkinabè face à la crise de la Covid-19: cas des régions du Yatenga et des Hauts-Bassins. *Cahiers Agricultures,* 30, 16.

Dury, S., Alpha, A., Zakhia-Rozis, N., Giordano, T. (2021). Les systèmes alimentaires aux défis de la crise de la Covid-19 en Afrique: enseignements et incertitudes, *Cahiers Agricultures,* 30 (12), 1-8.

Mathé S., Dury S., Temple L., Tata Ngome P. I., Nsangou Njankouo A., Otou M. (2021). Etude d'impact socio-économique des effets de la COVID 19 sur les stratégies paysannes et l'adaptation des filières agricoles et alimentaires au Cameroun. Livrable 2. Montpellier : CIRAD, 117 p. https://agritrop.cirad.fr/598705/

MINADER, 2020. Identification des producteurs maraîchers sinistrés par le COVID 19 et évaluation de leurs besoins de production dans les Régions du Centre, Est, Littoral, Ouest et Sud-ouest. Rapport de mission, 28p.

Remerciements

Les auteurs remercient la Direction Régionale Afrique Centrale du Cirad pour son appui logistique lors la conduite de cette étude. Nous exprimons aussi toute notre gratitude aux chauffeurs de l'IITA et de l'IRD qui nous ont accompagnés sur le terrain. Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont bien voulu nous consacrer du temps dans le cadre de la collecte de données : les coordinateurs de projet du MINADER, les personnels de l'INS, SODECAO, ONCC, IRAD, les Organisations professionnelles (Gicam, Horticam), les experts du secteur de l'entreprise (banques, agro-artisanat..), les exportateurs, les transporteurs, les intermédiaires des filières, les vendeurs de produits phytosanitaires, les chefs traditionnels… Nous saluons tout particulièrement les producteurs et leurs familles qui nous ont consacré du temps dans le cadre des enquêtes individuelles et des enquêtes budget ménages. Enfin, nous remercions vivement les membres du comité scientifique de relecture pour leurs commentaires éclairants qui ont concouru à l'amélioration de cette note de perspective politique.

Les membres du comité scientifique ont été sollicités pour vérifier les assertions mais la présente note dans ses recommandations et contenu n'engage que la responsabilité des auteurs. Le Dispositif de recherche et d'enseignement en Partenariat (DP) « Agroforesterie » au Cameroun, est une plateforme de recherche en partenariat réunissant 10 institutions de recherche et d'enseignement. Le DP Agroforesterie n'a pas de position institutionnelle sur le sujet traité dans la présente note.